

## Conférence de presse du jeudi 30 novembre 2017

### EVOLUTION DE LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE VAUDOISE DE LA CONSTRUCTION EN 2017 ET PERSPECTIVES 2018

Propos de M. Frédéric Burnand,  
Responsable de la communication,  
Fédération vaudoise des entrepreneurs

---

#### 1. Chiffres et situation des affaires

---

L'année 2017 avait commencé très prudemment, était même en détérioration par rapport à 2016, puis les neuf mois suivant ont permis à l'ensemble du secteur de la construction, en Suisse et dans le canton, de réaliser un exercice globalement bon, avec une marche des affaires positive, tant pour le gros œuvre que le second œuvre et les métiers techniques. Les deux trimestres médians ont permis d'acquérir des réserves de travail de près de cinq mois selon les entreprises et les régions. La pression sur les prix persiste mais s'est aussi détendue quelque peu, entre avril et septembre. Pour 2018 l'optimisme reste de mise, tout en maintenant une grande prudence.

---

#### 2. Personnes occupées dans l'industrie vaudoise de la construction

---

L'industrie vaudoise de la construction (gros et second œuvre ; installation sanitaires ; chauffage ; installations électriques) enregistrait à la fin du troisième trimestre **27'919** personnes occupées, à savoir **373** de plus qu'une année auparavant. Les perspectives d'engagement sont en légère baisse pour les mois à venir, essentiellement en raison de la saison hivernale.

---

#### 3. Prix pour l'exécution des travaux

---

La pression sur les prix est toujours de mise, mais pour la première fois depuis plusieurs années, la pression semble s'atténuer quelque peu.

---

#### 4. Perspectives 2018

---

L'optimisme reste de mise pour l'ensemble du secteur de la construction, à l'horizon 2018. Les entreprises se réjouissent de la concrétisation de nombreux grands projets, qu'ils soient publics ou privés.

Enfin, l'année 2018 est attendue sur le plan de la politique patronale comme celle de la finalisation des négociations de la CCT du secteur principal de la construction, pour un nouveau texte devant entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Pour tous renseignements complémentaires, prière de contacter M. Frédéric Burnand au no 079 417 09 65.